



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27 novembre 2017

Le 28 novembre à 20h30, les adhérents de l'association La Flèche Ragonnais – Archers de Rezé se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire au CSC Ragon, 9 rue du Vivier à Rezé.

Sont présents : BOUTIN Laurent, MICHAUD Renan, CAM Michel, BELLOIR Alain, DAGAN Philippe, GUITTON Jean-Yves, SERRE Thierry, LORILLOUX Denis, ERTAUD Françoise, GUYON Jean-Pierre, COULON Françoise, DEPEYRE Pascal, RICHOU Bernard et RIGONI Séverine

Membres de l'association absents mais ayant donné leur pouvoir : BOUTIN Agnès, GUITTON Emérence.

Quorum :

14 membres et 2 pouvoirs, le quorum est à 14. Le quorum est atteint, tous les votes de ce soir sont valides.

1. Ouverture de l'AG par la Présidente Séverine Rigoni.

Séverine remercie tous les membres de l'association présents ce soir et demande comment les membres présents souhaitent que soient exprimés les différents votes de la soirée.

A main levée :

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Tous les votes de la soirée se feront donc à main levée.

2. Rapport d'activité de l'association pour la saison 2016-2017

Nous avons un effectif de 55 archers (soit 75 % de notre effectif de la saison dernière)

La répartition de nos adhérents reste à peu près similaire aux années précédentes avec une part de jeunes d'environ 50 %. Nous comptons la saison dernière une majorité d'archers Rezéens et pour le reste de nos effectifs, il s'agit d'habitants de Nantes métropole.

Notre taux de ré-inscription est de 71 % et nous conservons encore notre particularité avec un taux de femmes dans le club supérieur à la moyenne de la région.

La ré-ouverture du boulodrome René Figureau en décembre, nous a permis de relancer un dossier que nous avons mis en attente mais qui nous tenait à cœur : la labellisation de notre club par la Fédération Française de Tir à l'Arc.

Nous avons eu le plaisir de voir ce projet se concrétiser en début avril 2017, avec l'obtention d'un Label Bronze.

Cette saison le tiers de nos archers ont participé à des compétitions.

En effet, nous comptons cette saison environ 150 participations à des concours, nous permettant d'être représenté dans de nombreuses disciplines : tir en salle, tir sur cible anglaises (FITA, Fédéral), disciplines de parcours (Nature et campagne), sans oublier le traditionnel tir Beursault.

En terme de résultats, 4 de nos jeunes débutants de cette saison ont obtenu de très bons résultats qui leur ont permis de se qualifier pour les finales départementales débutants qui ont eu lieu en avril. Lors de cette finale Antoine dans la catégorie Poussins obtient le titre de champion départemental.

Les archers les plus expérimentés, ont cette année encore confirmé notre bon positionnement au niveau départemental avec un titre en salle en catégorie cadette pour Emérence, sans oublier les 2èmes places de Laurent et de Michel dans les catégories seniors hommes arc classique et super vétérans hommes arc à poulies.

Au niveau régional, avec pour la première fois au club deux titres de champions de ligue en tir campagne (une discipline de parcours) pour Jean-Pierre dans la catégorie seniors hommes et un deuxième titre dans la catégorie super vétérans pour Alain.

Nous obtenons comme les années précédentes une qualification pour les championnats de France Beursault où Emérence se classe 3ème de la compétition (oct 2016).

Cette année, pour la première fois au club, Alain en catégorie super vétérans arc nu a obtenu une 3ème place au championnat de France campagne qui ont eu lieu à Cholet en août 2016.

Egalement nos archers qui pratiquent du tir campagne n'en finissent pas de nous surprendre en obtenant il y a quelques jours (juin 2017) une qualification pour le championnat de France par équipe (septembre 2017 à St Avertin casas).

Pour la saison prochaine, nous savons que pour continuer à organiser des concours qualificatifs pour les championnats de France mais aussi pour conserver notre label de qualité, nous devons former au moins un nouvel arbitre.

Depuis maintenant deux ans, le club prend à sa charge les inscriptions aux concours et nous souhaitons poursuivre en ce sens afin de faciliter l'accès à la compétition sans pour autant augmenter la cotisation annuelle.

Nous envisageons l'achat d'arcs d'entrée en compétition, et également la rénovation de certaines cibles du pas de tir extérieur de la Robinière.

Comme les années précédentes nous allons organiser au gymnase des Cités Unis un concours qualificatif pour le championnat de France. Pour cette occasion nous allons investir dans des verres réutilisables sérigraphiés avec le logo du club et recyclables.

3. Rapport financier du 1^{er} septembre 2015 au 31 août 2016 et budget prévisionnel saison 2016-2017

Voir annexes 1 et 2

4. Orientation du club pour la saison 2017-2018

- Formation d'un nouvel arbitre : Pascal débute la formation le 18 novembre 2017 pour se terminée mi-novembre 2018.
- Changement paille cible 50 et 70m pas de tir extérieur
- Changement paille Plancher ?
- Besoin d'un nouveau gestionnaire pour le site Web

5. Désignation du tiers-sortant et élection des nouveaux membres du CA

- Membre sortant : Séverine
- Election nouveau membre : Séverine se représente, mais elle ne souhaite plus être présidente.

6. Les votes

Vote pour l'approbation du rapport d'activité :

Pour : 16 Abstention : 0 Contre : 0

Vote pour l'approbation du bilan de fonctionnement saison 2016- 2017

Pour : 16 Abstention : 0 Contre : 0

Vote pour l'approbation du budget pour la saison 2017-2018 :

Pour : 16 Abstention : 0 Contre : 0

7. Présentation des événements à venir

Galette des Rois le vendredi 12 janvier à 20h au gymnase Plancher (à la place du cours des débutants adultes)

Tir de la Saint Sébastien le samedi 20 janvier à partir de 10h au Pas de Tir extérieur

Tir à l'Oiseau 21 avril à partir de 10h sur le Pas de Tir extérieur

Concours interne : Vendredi 22 juin au Pas de Tir extérieur (recherche volontaire pour l'organiser)

**LA FLECHE RAGONNAISE
REZE**



Bilan de Fonctionnement Saison 2016/2017

	Dépenses	Recettes		
COTISATION				
Cotisations Adhérents		5071,00		
Adhésion OMS+Ragon	72,65			
SUBVENTION				
Subvention REZE		2163,00		
Part Prérequis cd				
PRESTATION				
Stage /initiation extérieur		0,00		
MATERIEL				
Location des arcs		480,00		
Matériel Arc	763,90			
Ciblerie	1073,50			
Blasons	103,68			
Distinction FFTA	218,15			
Maillots - Vêtements	140,00	135,00		
Matériel divers	169,99			
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
Licences FFTA	2919,00			
Engagement concours	982,00	8,00		
Cotisations Engagement individuel				
Formation	120,00			
Visite médical				
FRAIS DE DEPLACEMENT	51,08			
DIVERS				
Constitution Association				
Frais de gestion	102,84			
Courrier/téléphone	66,44			
Consommable alimentaire	92,90			
Frais / Produits Financiers	25,10	45,15		
Divers	164,05	100,00		
charges payées d avance	145,00			
ANIMATION				
Music Cadet	0,00	0,00		
Concours 8/9 novembre	763,18	1479,50		
TOTAUX	7973,46	9481,65		
EXCEDENT	1 508,19 €			
EXCEDENT DEBUT DE SAISON	8 420,05 €			
EXCEDENT FIN DE SAISON	9 928,24 €			

Annexe 2 :



LA FLECHE RAGONNAISE REZE

Budget prévisionnel 2016/2017			
DEPENSES		RECETTES	
	Montant en Euros		Montant en Euros
MATERIEL		COTISATION	
Matériel Arc	1700,00	Cotisations Adhérents	7000,00
Ciblerie	1600,00		
Blasons	300,00	SUBVENTION	
Distinctions FFTA	300,00	Subvention Ville de REZE	3000,00
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		PRESTATION	
Licences FFTA	4000,00	Stage /initiation extérieur	50,00
Engagement concours	2000,00		
Formation	200,00	MATERIEL	
		Location des arcs	800,00
FRAIS DE DEPLACEMENT		Vente Maillots - Vêtements	80,00
Assemblée Générale Ligue	60,00		
Déplacements Compétitions	900,00	ENGAGEMENTS CONCOURS	
		Remb. Engagements Individuels	50,00
FRAIS DIVERS			
Courrier/téléphone	50,00	ANIMATIONS	
Consommable alimentaire	200,00	Soirée Musicadet	800,00
		Concours Salle novembre 2016	870,00
ANIMATION			
Music Cadet	500,00		
Sacem	120,00		
Concours Salle Novembre 2016	720,00		
	12 650,00 €		12 650,00 €